

Protection des données – Information des usagers

Données personnelles – PIC-RISING

Programme d'insertion socioprofessionnelle à destination des réfugiés et des demandeurs d'asile de plus de six mois.

Informations sur les données



Quelles sont les données que nous collectons ?

- *identité (nom ; prénom ; nationalité ; sexe ; etc.) ;*
- *coordonnées personnelles (adresse postale ; adresse e-mail ; numéro de téléphone ; etc.) ;*
- *données nécessaires à l'accompagnement des personnes (année d'arrivée en France ; situation administrative en France ; date d'obtention de la protection internationale ; signataire du CIR ; scolarisation ; composition familiale ; historique professionnel ; données relatives à la recherche d'emploi ; emploi ; activité ; exploitation ; type d'hébergement ; revenus ou bénéficiaire d'une allocation, numéro d'allocataire ; difficultés liées à l'état de santé ; RQTH ; etc.) ;*
- *données utiles à l'orientation adaptée des personnes (composition familiale, difficultés liés à la santé, mobilité) via une fiche de prescription.*



À quoi nous servent les données ?

- *Renforcer l'insertion socio-professionnelle des personnes en leur proposant des formations et un accompagnement renforcé ;*
 - o *Partager les données de la fiche de prescription avec la commission réfugiés pour une orientation adaptée des personnes*
- *Permettre le suivi de l'activité (indicateurs de suivi et statistiques) ;*
- *Rendre compte de l'effectivité des formations et des accompagnements auprès des financeurs (partage des indicateurs).*



À qui appartiennent les données ?

Bénéficiaires de protection internationale et demandeurs d'asile de plus de six mois.



Par quels moyens nous collectons les données ?

- Vos données sont recueillies à partir d'un ou plusieurs entretiens physiques ou téléphoniques avec votre référent social, conseiller emploi, formateur, professionnel de l'accompagnement (prescripteurs);
- Vos données nous sont également transmises pour vérification ou complément d'information par :
 - Pôle emploi (données relatives à la recherche d'emploi et la formation) ;
 - Département (données relatives à l'accompagnement social) ;
 - OFII (données relatives à la situation administrative en France et au Contrat d'Intégration Républicaine).



Au bout de combien de temps sont supprimées, archivées ou anonymisées vos données ?

Pour la finalité d'accompagnement des personnes, les données seront conservées jusqu'à échéance du programme RISING au 31 janvier 2023 puis archivées jusqu'au 31 janvier 2028 à des fins de bilan et d'évaluation du programme.

Informations sur le traitement



Qui a accès à vos données ?

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services concernés de la Métropole, à savoir :
 - La Direction Insertion et Emploi
- Les prestataires de la Métropole sollicités à l'occasion d'une prescription vers le programme RISING :
 - IREPS (IRIS)
 - L'ALPES
 - L'Atelier Francophone
- Les partenaires de la Métropole sollicités à l'occasion d'une prescription vers le programme RISING :
 - ADIE
 - Adoma Insair38
 - Ecole de la 2^{ème} Chance de l'Isère
 - Grenoble Ecole de Management
 - L'Afpa
 - Le Relais Ozanam
 - Mission Locale de Grenoble
 - Simplon
 - Université-Grenoble-Alpes
 - VIAE38 (service emploi de l'Oiseau Bleu)
 - Wimoov
- Les partenaires de la Métropole à l'occasion de la Commission partenariale mensuelle, à savoir :
 - L'OFII
 - La DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités)
 - Le Département de l'Isère
 - Le service juridique de l'ADATE
 - Pôle Emploi



Est-ce que des décisions automatisées (sans intervention humaine) basées sur vos données peuvent vous affecter ?

- Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).



Est-ce que toutes vos données doivent être obligatoirement fournies (champs obligatoires) ?

- Le recours au programme *RISING* est facultatif pour les usagers.
- Le bénéfice du programme suppose en revanche le recueil des données précitées obligatoires au reporting et à l'accompagnement des personnes.



Est-ce que vos données sont transférées en dehors de l'Union européenne ?

- Le traitement ne prévoit pas de transferts de données hors Union européenne.



Sur quel fondement juridique repose le traitement de vos données ?

Article 6.1 e) du RGPD – les traitements relatifs à l'accompagnement des personnes sont nécessaires à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi Grenoble-Alpes Métropole, à savoir :

- Développement et aménagement économique, social et culturel (Article L5217-2 I 1° du CGCT)

Article 6.1 f) du RGPD – les traitements relatifs au suivi d'activité et à l'effectivité des formations et des accompagnements auprès des financeurs sont nécessaires aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Métropole.



Quelles sont les mesures de sécurité mises en œuvre pour protéger vos données ?

Grenoble-Alpes Métropole a adopté une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et met en œuvre conformément à celles-ci toutes les mesures de sécurité nécessaires à son respect.

Informations sur vos droits



Quels sont vos droits sur les données vous concernant ?

Vous pouvez accéder à vos données, vous opposer à leur traitement, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données et la possibilité de définir des directives sur le sort de vos données après votre décès.

[> Comprendre vos droits informatique et libertés](#)



Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Vous pouvez contacter le service qui traite vos données par courrier postal ou par voie électronique à l'adresse contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données (DPO) de la Métropole pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Contacter le DPO [par voie électronique](#)
- Contacter le DPO par courrier postal
*Le délégué à la protection des données
Grenoble-Alpes Métropole - Le Forum
3, rue Malakoff - CS 50053 - 38031 Grenoble cedex*



Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.



Politique de Confidentialité

Pour plus d'informations, vous pouvez [consultez notre politique de confidentialité](#).